

# > LA LETTRE D'INFO

## Berles-Monchel



L'actualité communale à votre porte.

JUIN 2022 - EDITION 13

### > Elections Législatives

À la suite de la présidentielle, auront lieu les élections Législatives. Elles visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée nationale. 9 candidats dans la 1<sup>ère</sup> circonscription solliciteront vos suffrages les

12 et 19 juin 2022

### Election municipale complémentaire

Dans les communes de moins de 1000 habitants, tous les sièges de conseillers municipaux doivent être pourvus pour pouvoir élire le maire et ses adjoints.

Le **19 juin** prochain vous devrez donc également élire un nouveau conseiller municipal.



Pour être élu, il devra obtenir la majorité des suffrages exprimés et au moins 25% des inscrits. Si nécessaire un 2nd tour sera organisé le 26 juin prochain. Le Conseil au complet, l'élection du maire et de ses adjoints aura lieu au plus tôt la semaine qui suit l'élection.

### > La peupleraie Chantier participatif

Entre créations de passerelles ou mise en place d'un pont pour un passage vers la rue d'eau, les habitants se sont mobilisés le samedi 14 mai afin d'améliorer l'accès à ce poumon vert au centre du village.



### > Travaux

Une rénovation par le Département du pont de la Scarpe, rue Principale est programmée prochainement.

### > Parcours du coeur

Le 15 mai dernier une cinquantaine de marcheurs se sont présentés sur 2 parcours respectivement de 5 ou 10 km avec ravitaillement offert par l'association d'animation.



A savoir:

### > Fête nationale

Les festivités du 14 Juillet auront lieu comme chaque année. Chaque habitant de notre commune recevra le programme complet dans sa boîte aux lettres dans les prochaines semaines.

Aux programmes:

- Discours et remise des cadeaux aux enfants entrant en 6ème
- Jeux traditionnels
- Repas: Soirée paëlla



### Mairie

2 rue Jules de Bonnevallet  
62690 Berles-Monchel

☎ 03-21-22-02-60



### Les permanences

Le mercredi: 10h00 à 12h00

Le vendredi: 16h30 à 18h00

Le samedi: 10h30 à 12h00

✉ [commune@berles-monchel.fr](mailto:commune@berles-monchel.fr)

🌐 [www.berles-monchel.fr](http://www.berles-monchel.fr)



# > LA LETTRE D'INFO

## > EVENEMENT

### Sortie VTT

L'association d'animation propose une sortie VTT le 18 juin 2022 à Olhain afin de participer à l'activité Accrobranche. Information et réservation auprès de Martine ou directement au secrétariat de mairie. Tarif: 3€ et 7 € pour les extérieurs



### Ducasse communale

En raison des contraintes liées au Covid19, la ducasse communale a été annulée 2 années de suite. Cette année, elle fait son grand retour le 7 et 8 Août 2022. Apéritif, cochon grillé (barbecue), manèges, repas à l'andouille du lundi seront au programme pour le plaisir de tous.



## > JEUNESSE

### Centre de Loisirs

Les inscriptions pour les centres de loisirs ont débuté.

Du 11 juillet au 5 Août 2022 sur les communes d' Avesnes le Comte, Duisans, Monchy au Bois, Noyelle Vion, Orville, Savy Berlette, Saulty, Wanquetin et Warlus.

Du 8 au 26 Août sur les communes de Berneville, Bienvillers au Bois, Haute Avesnes et Noyelle Vion. Inscription à la semaine sur [www.campagnesartois.fr](http://www.campagnesartois.fr) (clôture des inscriptions le 26 Juin)



## > EMPLOI

### Animateur

La communauté de Communes des Campagnes de l'Artois recrute des Animateurs Bafa et Stagiaire Bafa pour ses centres. Pour postuler : <https://animateur.campagnesartois.fr>

## > HABITAT

Rénovation de son logement, les aides changent !

Une nouvelle baisse des aides pour l'isolation des combles ou rampants de toiture et pour l'isolation des planchers bas est prévue le 30 Juin 2022. Pour bénéficier d'un maximum d'aides pour rénover votre logement, vous devez compléter vos dossiers et avoir signé les devis, avant cette date.

## > NUMERIQUE

Vous êtes débutant sur l'utilisation des outils numériques, la Communauté de Communes travaille sur la mise en place d'une formation numérique gratuite de 6 séances sur la commune de Berles Monchel. Vous recevrez dans quelques jours un formulaire qu'il faudra retourner en mairie afin de cerner vos besoins. Il nous permettra d'y apporter une solution.

Cette formation se déroulera au secrétariat de mairie.

